

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 15 MARS 2022

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), M. COSTEDOAT (pouvoir à M. SENSEBE)

SECRETARE DE SEANCE : Mme DARSAUT

22 – 11 - FÊTES D'ORTHEZ 2022 – TARIFS JOURNÉE TAURINE DU 24 JUILLET 2022

Rapport présenté par Monsieur WILS, conseiller municipal :

Conformément à l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans le cadre des spectacles taurins et populaires organisés par la ville d'Orthez/Sainte-Suzanne, il convient de fixer pour l'année 2022, les tarifs et les conditions de vente des billets et des packs.

Il est proposé de fixer pour l'année 2022 les tarifs et les conditions de vente des billets.

Il convient également de prévoir dans ces tarifs, la gratuité pour la novillada et la corrida pour les partenaires et élus qui seront invités par Monsieur le Maire.

NOVILLADA PIQUÉE DU DIMANCHE 24 JUILLET 2022	Montant HT 2021	Montant TTC 2021	Montant HT 2022	Montant TTC 2022
Entrée Générale Gratuit pour les moins de 16 ans (billet ayant droit avec adulte) suivant les places disponibles	16,67 €	20,00 €	20,84€	25,00 €
CORRIDA DU DIMANCHE 24 JUILLET 2021				
1. Barrera – Couverte	62,50 €	75,00 €	62,50 €	75,00 €
2. Barrera – Ombre	58,33 €	70,00 €	58,33 €	70,00 €
3. Barrera – Ombre et Soleil	50,00 €	60,00 €	54,17 €	65,00 €
4. Barrera – Soleil	44,17 €	53,00 €	45,83 €	55,00 €
5. Contre - Barrera – Couverte	58,33 €	70,00 €	58,33 €	70,00 €
6. Contre - Barrera – Ombre	54,17 €	65,00 €	54,17 €	65,00 €
7. Contre - Barrera – Ombre et Soleil	48,33 €	58,00 €	50,00 €	60,00 €
8. Contre - Barrera –Soleil	41,67 €	50,00 €	41,67 €	50,00 €
9. Delantera – Couverte	54,17 €	65,00 €	54,17 €	65,00 €
10. Delantera – Ombre	50,00 €	60,00 €	50,00 €	60,00 €

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le

21 MARS 2022

ID : 064-216404301-20220315-22DEL11-DE

11. Delantera – Ombre et Soleil	45,83 €	55,00 €		
12. Delantera –Soleil	37,50 €	45,00 €		
13. Tendido 1, 2 , 3, 4 et 5– Couverte	50,00 €	60,00 €	50,00 €	60,00 €
14. Tendido 1 , 2, 3, 4 et 5 – Ombre	45,83 €	55,00 €	45,83 €	55,00 €
15. Tendido 1 , 2, 3, 4 et 5 – Ombre et Soleil	37,50 €	45,00 €	40,67 €	50,00 €
16. Tendido 1 , 2, 3, 4 et 5 –Soleil	29,17 €	35,00 €	33,34 €	40,00 €
17. Tendido 6 et 7 – Couverte	45,83 €	55,00 €	45,83 €	55,00 €
18. Tendido 6 – Ombre	37,50 €	45,00 €	37,50 €	45,00 €
19. Tendido 6 – Ombre et Soleil	31,67 €	38,00 €	33,34 €	40,00 €
20. Tendido 6– Soleil	20,83 €	25,00 €	25,00 €	30,00 €
21. Tendido 8, 9 et 10 – Couverte	41,87 €	50,00 €	41,87 €	50,00 €
22. Billet découverte pour les jeunes de 12 à 18 ans (limités à 25 places rang 4 et 5 soleil)	12,50 €	15,00 €	12,50 €	15,00 €
23. Billet tarif jeunes pour les jeunes de 18 à 25 ans (limités à 50 places soleil)			20,73€	25,00€
DROIT DE LOCATION 1 € par billet pour toute vente effectuée par internet	SANS OBJET	1,00 €	SANS OBJET	1,00 €

Offre spéciale – Agents de la Ville

Chaque agent pourra bénéficier :

- d'une place gratuite de corrida + une réduction de 25 % pour l'achat d'une deuxième place
- d'un tarif spécial pour une place de Novillada à 13 € l'unité TTC, soit 10,83 € HT

Divers

Une réduction de 10% sera accordée pour plus de 10 places de corrida achetées et payées avant le vendredi 22 juillet 2022 à 17h30.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 31 voix pour – 1 contre (M. DELTEIL) – 1 abstention (Mme MUSEL), approuve ces tarifs.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 15 mars 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le

21 MARS 2022